



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-57566>

Département(s) de publication : **15**

Annonce n° **25-57566**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exécution de services de transports de lignes régulières pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Cantal et les départements voisins

Description : Exécution de services de transports de lignes régulières pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Cantal et les départements voisins

Identifiant de la procédure : 8aa0eb3d-ff2f-452f-b643-c67bcb338da6

Identifiant interne : DAF_2025_000128

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires : Accord-cadre alloti en 12 lots sans montant minimum avec un montant maximum. Prix unitaire. Prix révisable. Reconductible 3 fois.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 29,304,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 12

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 12

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : St-Flour - Aurillac

Description : LOT 1 : St-Flour - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux

mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Ydes - Aurillac

Description : LOT 2 : Ydes - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128002

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis

correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 : Montsalvy - Aurillac

Description : LOT 3 : Montsalvy - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128003

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerrhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : LOT 4 : Chaudes-Aigues - St-Flour

Description : LOT 4 : Chaudes-Aigues - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128004

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : LOT 5 : Pierrefort - St-Flour

Description : LOT 5 : Pierrefort - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128005

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé

contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : LOT 6 : Ruynes-en-Margeride - St-Flour

Description : LOT 6 : Ruynes-en-Margeride - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128006

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : LOT 7 : Allanche - St-Flour

Description : LOT 7 : Allanche - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128007

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 8 : Bort-les-Orgues-Murat

Description : LOT 8 : Bort-les-Orgues-Murat

Identifiant interne : 25A0128008

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence

communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 9 : Marcenat - Mauriac

Description : LOT 9 : Marcenat - Mauriac

Identifiant interne : 25A0128009

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : LOT 10 : Champs-sur-Tarentaine - Mauriac

Description : LOT 10 : Champs-sur-Tarentaine - Mauriac

Identifiant interne : 25A0128010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la

concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : LOT 11 : Saignes-Ydes

Description : LOT 11 : Saignes-Ydes

Identifiant interne : 25A0128011

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 660,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions

comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : LOT 12 : Champagnac-Ydes

Description : LOT 12 : Champagnac-Ydes

Identifiant interne : 25A0128012

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 264,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent

Description : Copie de la licence de transport intérieur (LTI) pour les lots faisant intervenir uniquement des véhicules de moins de 9 PAP ou de la licence communautaire (LC) du certificat d'inscription au registre national des transports (art L.1421-1 et articles R.3113-1 et suivants du code des transports)

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Preuve d'assurance couvrant la flotte véhicules. Attestation d'assurance en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerrhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 10/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Adresse postale : 101 cours Charlemagne

Ville : Lyon

Code postal : 69269

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Téléphone : 0426733700

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Ville : 184 rue Duguesclin

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0487635000

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 52e16d0f-f74d-490a-afbd-17f27e657e45-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Report de la Date limite de réception des offres. Au lieu de : 02/06/2025 12:00 CEST; Lire: 10/06/2025 12:00 CEST

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0002

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0003

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0004

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0005

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0006

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0007

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0008

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de

réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0009

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0010

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0011

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0012

Description des modifications : Au lieu de: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 02/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00"; Lire: "Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : 10/06/2025 Date limite de réception des offres (BT-131(t)-Lot) : 12:00";

Les documents de marché ont été modifiés le : 22/05/2025

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f9b3bad5-62c9-4ebb-bd51-7bc775379322 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2025 à 09:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2025